

[Communiqués](#)

Air Canada confirme que ses activités se poursuivent normalement à la suite du vote des pilotes et accueille favorablement la nomination de co-médiateurs

MONTRÉAL, le 14 févr. 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada confirme que ses activités se poursuivent normalement et que ses clients peuvent continuer à réserver leurs billets en toute confiance, et ce, après l'annonce aujourd'hui des résultats du vote des membres de l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) confiant aux dirigeants du Syndicat un mandat de grève si un accord de principe n'était pas conclu. L'APAC représente environ 3 000 pilotes au service d'Air Canada.

« Nous nous réjouissons de la décision de la ministre de nommer l'honorable juge Louise Otis et M. Jacques Lessard, directeur général intérimaire - Service fédéral de médiation et de conciliation, à titre de co-médiateurs en vertu du paragraphe 105 du *Code canadien du travail*. Nous sommes déterminés à parvenir à une entente avec nos pilotes et nous avons hâte que ces longues négociations connaissent un dénouement final. Les activités se poursuivent normalement, et les clients peuvent continuer d'organiser leurs voyages et de faire leurs réservations en toute confiance », a affirmé Duncan Dee, vice-président général et chef de l'exploitation.

Air Canada négocie avec l'APAC depuis octobre 2010. À la suite du rejet du premier accord préliminaire conclu en mars 2011, les discussions ont repris en novembre 2011 en présence d'un conciliateur.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes, dont ceux qui sont énoncés ci-après. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788
Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576
Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

